

Vendredi 19 Juin 2020

Concerts, festoù noz, théâtre et spectacles de rue dans les territoires Cet été, la Région aide des organisateurs occasionnels à employer des artistes

Alors que la vie socio-économique reprend son cours, la Région Bretagne étoffe encore l'arsenal de mesures destinées à venir en aide à un secteur culturel frappé de plein fouet par les restrictions liées à l'état d'urgence sanitaire. À compter de juillet et jusqu'en décembre, elle propose une aide à l'embauche d'artistes et techniciens du spectacle à quiconque -associations, collectivités de moins de 3500 habitants, commerces, professionnels du tourisme, agriculteurs...- voudra organiser un spectacle dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ce dispositif, original et unique en son genre, a été présenté ce jour à Lorient par Jean-Michel le Boulanger, 1^{er} Vice-Président de Région à la culture, accompagné de Fañch Loric (Collectif des Acteurs du Fest-noz +) et de Yano Benay (Fédé Breizh, Fédération des Arts de la Rue en Bretagne).

Dès le 23 mars, la Région annonçait le maintien des subventions pour les manifestations annulées ou reportées, afin qu'elles survivent à la crise et rémunèrent les équipes qu'elles avaient prévu de programmer. Le principe d'un fonds d'urgence pour les associations de 5 M€ était aussi posé. Les prêts à taux zéro du fonds COVID Résistance ont suivi en mai, avec 27,5 M€ destinés aux petites entreprises et associations en difficulté de trésorerie, alimentés par la Région, les Départements, les intercommunalités, les Îles du Ponant et la Banque des Territoires. Place désormais au **coup de pouce à l'embauche d'artistes et techniciens du spectacle** par des organisateurs occasionnels !

Une expérimentation inédite en France

Associations, petites collectivités, entreprises, acteurs touristiques... : **à l'exception des particuliers et des entreprises de spectacle**, dont c'est le métier habituel, toute personne morale volontaire pourra ainsi accueillir des spectacles et pour ce faire, être aidée par la Région, en bénéficiant de la prise en charge d'une partie des coûts de masse salariale. Ce dispositif, réservé à l'emploi d'intermittents du spectacle, s'appuie sur un outil actif en Bretagne depuis 2017 : celui du **GIP Cafés-cultures**. Il permettait déjà aux cafetiers d'obtenir cette aide à l'embauche d'artistes et de techniciens pour des concerts et autres spectacles occasionnels. De juillet à décembre prochains, à titre expérimental et uniquement en Bretagne, le périmètre des organisateurs éligibles à une aide sera donc considérablement élargi.

Un outil simple, des versements rapides

L'employeur devra recourir à un dispositif d'em-

bauche simplifié, le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) et demander l'aide sur le site du GIP Cafés Cultures (<https://gipcafescultures.fr/>) après avoir réglé salaires et cotisations. Quelques minutes lui suffiront à se faire connaître et l'aide sera directement versée sur son compte, quelques jours après le dépôt de sa demande.

Plus le nombre d'artistes et techniciens embauchés sera important, plus l'aide sera généreuse. Calculée sur la base d'un cachet générant un coût employeur d'environ 160 €, l'aide pour l'emploi d'un artiste sera de 62€. Et pour l'embauche de 5 artistes ou techniciens, elle atteindra **plus de 100 € par salaire !**

Pas de grand festival cet été, mais une riposte pour relancer le spectacle vivant

L'objectif de la Région est triple : relancer l'emploi artistique, inciter les structures de proximité à animer leur territoire en limitant la prise de risque, contribuer à ce qu'en Bretagne, l'été soit théâtral, musical et dansant !

Le **6 juillet**, la commission permanente du Conseil régional de Bretagne se prononcera sur l'attribution d'une subvention de **100 000 € versée au GIP Cafés-Cultures** pour accompagner et gérer ce dispositif. Sa présentation détaillée sera disponible à cette date sur www.bretagne.bzh.

Sur les 6 prochains mois, la Région espère approcher les **900 emplois aidés**. Au-delà des arts de la scène, elle souhaite que le fest-noz et les arts de la rue, en particulier, parce qu'ils ont été très durement touchés par la crise, y trouvent un soutien immédiat et reconfortant.

Exemples d'applications possibles

♦ L'organisation d'une **déambulation artistique dans l'espace public** par une commune de moins de 3500 hab., en appui sur l'embauche directe via le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (www.guso.fr) de 3 artistes de rue et d'un.e technicien.ne.

➤ Masse salariale prise en compte : 645€. Aide potentielle : 385€.

♦ La mise en place par une association de commerçants d'une **animation avec deux comédien.ne.s de théâtre**.

➤ Masse salariale prise en compte : 322€. Aide possible : 158€.

♦ L'organisation d'un **fest-deiz** par un centre de loisirs associatif en zone rurale générant l'embauche de 6 artistes de 2 techniciens intermittents du spectacle.

➤ Masse salariale prise en compte : 1 300€. Aide possible : 840€.